



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **COLIBRIS**

**Formulaire de déclaration des  
Avantages en nature logement**

**Mode opératoire - Agent**

# Objectif du document et table des matières



## Objectif

Ce document est à **destination des agents bénéficiant d'un logement de fonction en EPLE**.

Ce document permet également de **faciliter la prise en main de l'outil COLIBRIS** et de sa fonctionnalité « **Formulaire de déclaration des avantages nature logement** ».

## Table des matières

### Contexte

- 1| Se connecter à l'espace et accéder au formulaire
- 2| Renseigner le formulaire
- 3| Valider l'envoi du formulaire
- 4| Récupérer le code de suivi de traitement
- 5| Suivre ma demande



Annexe : FAQ

# 1 | Se connecter à l'espace et accéder au formulaire (1/1)

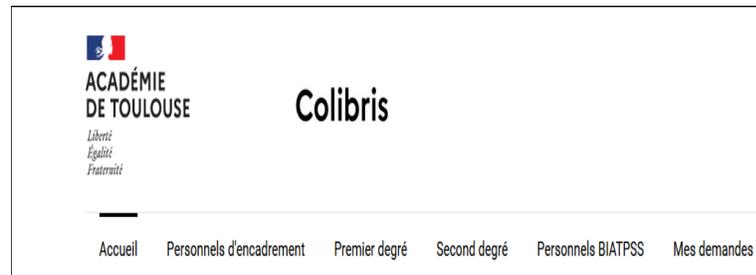
Pour accéder à votre démarche, utilisez **l'URL suivant** (également disponible dans la circulaire académique) :

<https://demarches-toulouse.colibris.education.gouv.fr/rh-avantages-en-nature-logement-2023/>

- 1 Cliquez sur « Se connecter »
- 2 Renseignez votre guichet d'authentification, puis renseignez vos identifiants
- 3 et mot de passe de messagerie académique.
- 4 Le formulaire à renseigner est composé de 4 pages.



La déclaration est nominative et unique : un seul formulaire par personne.



## 2| Renseigner le formulaire (1/4)

### Prendre connaissance des informations générales sur la campagne

- 1 Une page d'introduction s'affiche, décrivant le cadre de la campagne de régularisation des avantages en nature du logement.
- 2 Cochez la case « J'ai pris connaissance... ».
- 3 Cliquez sur « Suivant » pour accéder à la suite du formulaire.

*\*Les champs avec une astérisque sont à renseigner obligatoirement.*

1

2

3

Accueil Personnels d'encadrement Premier degré Second degré Personnels BIATPSS Mes demandes Mes avis



1 2 3 4 5

**Avantages en nature logement**  
(Assujettissement à la CSG, à la CRDS et à la RAFF)

**RH - AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT 2023**

**AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT 2023**

**Avantages en nature logement 2023**  
Etat comparatif des valeurs issues des deux options d'évaluation : valeur locative et système forfaitaire pour 2023

Références :

- Arrêté du 10 Décembre 2002 relatif à l'évaluation des avantages en nature en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale
- Instruction fiscale 5 F-11-06 du 9 mars 2006 (<http://www.impots.gouv.fr>)
- Note de service MENESR/DAFC 2 n° : 2007-053 du 5 mars 2007 (BOEN n° 11 du 15 mars 2007)
- Circulaire DAFC3 du 24 mars 2023 actualisant la grille forfaitaire au titre de 2023

L'avantage en nature logement est un élément de la rémunération qui est assujéti à la contribution sociale généralisée (CSG), à la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) et à la cotisation au régime de retraite additionnelle de la fonction publique (RAFF). A ce titre, il doit faire l'objet d'une déclaration fiscale au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP).

Tous les personnels logés par nécessité absolue de service (NAS) ou convention d'occupation précaire avec astreinte (COP/A) sont tenus d'y procéder.

Il est rappelé que les renseignements figurant sur ce formulaire peuvent faire l'objet de contrôles de la part de l'URSSAF et des services fiscaux. A ce titre, ils doivent être certifiés exacts.

**Tout dossier non conforme sera retourné pour modification ou complément.**

À défaut de réponse dans les délais impartis, ou en l'absence d'éléments de calcul tels que la taxe d'habitation ou le montant des prestations accessoires, le mode de calcul qui sera retenu sera celui de l'évaluation forfaitaire, qui peut s'avérer pénalisante pour certains agents.

**IMPORTANT** : Si vous bénéficiez d'une **DEROGATION A LOGER** accordée par la Dpae au titre de l'année 2022-2023, il est nécessaire de nous transmettre l'arrêté. Vous voudrez bien pour cela suivre les consignes indiquées dans le présent formulaire (CLIQUER SUR SUIVANT).

**A compléter au plus tard pour le 10 mai 2023**

Pour plus de précisions, se référer à la circulaire académique de la campagne en cours.

**J'ai pris connaissance des informations ci-dessus \***

Suivant Abandonner

## 2| Renseigner le formulaire (2/4)

### Renseigner vos informations administratives

La page n°2 s'affiche « Bénéficiaire du logement » :

- 1 Les étapes d'évolution du questionnaire s'affiche avec l'indication du nombre de page, sur laquelle vous êtes et votre numéro de suivi.
- 2 Les informations personnelles (votre nom d'usage et votre prénom) sont pré-remplies.
- 3 Sélectionnez votre « Grade ».
- 4 Cliquez sur « Suivant » pour accéder à la suite du formulaire.

*\*Les champs avec une astérisque sont à renseigner obligatoirement.*

The screenshot shows the 'Colibris' web application interface. At the top left is the logo of the Académie de Toulouse with the motto 'Liberté Égalité Fraternité'. The main header includes the text 'ACADÉMIE DE TOULOUSE' and 'Colibris'. A navigation menu contains links for 'Accueil', 'Personnels d'encadrement', 'Premier degré', 'Second degré', 'Personnels BIATPSS', and 'Mes demandes'. On the left is a circular logo for 'Métiers du XXI<sup>e</sup> siècle COLIBRIS L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE'. The main content area features a 'CODE DE SUIVI' field with the value 'SGMHWHKJ' and a progress indicator with five steps, where step 2 is highlighted. Below this is a section titled 'RH - AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT'. The form contains several fields: 'NOM \*' (with value 'NOM'), 'Prénom \*' (with value 'PRENOM'), and 'Grade : \*' (with a dropdown menu showing '---'). At the bottom are three buttons: 'Suivant' (highlighted in blue), 'Précédent', and 'Abandonner'. Red circles with numbers 1, 2, 3, and 4 are overlaid on the screenshot to indicate the steps described in the text.

## 2| Renseigner le formulaire (3/4)

### Renseigner vos informations administratives

La page n°3 s'affiche « Établissement ou service d'exercice de l'agent logé » :

- 1 Indiquez votre établissement d'affectation actuel en tapant soit le RNE soit le nom de l'établissement. Une liste va apparaître selon les données saisies.
- 2 Sélectionnez le type d'établissement. S'il n'est pas dans la liste, sélectionnez « Autres » et saisissez le type.
- 3 Cliquez sur « Suivant » pour accéder à la suite du formulaire.

*\*Les champs avec une astérisque sont à renseigner obligatoirement.*

The screenshot shows a web form with the following elements:

- Logo:** 'Métiers du XXI<sup>e</sup> siècle COLIBRIS L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE'.
- CODE DE SUIVI:** SGMHWHKJ.
- Navigation:** Buttons 1, 2, 3, 4, 5. Button 3 is highlighted.
- Section:** 'RH - AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT'.
- Field 1:** 'Etablissement \*' with a dropdown menu. A red box highlights this field, and a red circle '1' is next to it. Below the field is the text: 'Veillez saisir le RNE de notre établissement pour voir apparaître la liste des établissements.'
- Field 2:** 'Type d'établissement : \*' with a dropdown menu. A red box highlights this field, and a red circle '2' is next to it.
- Buttons:** 'Suivant', 'Précédent', and 'Abandonner'. A red box highlights these buttons, and a red circle '3' is next to it.

## 2| Renseigner le formulaire (4/4)

### Renseigner vos informations sur le ou les logement(s) occupé(s)

La page n°4 s'affiche « Le logement » :

- 1 Si vous êtes bénéficiaire d'une dérogation à loger, cliquez sur la case dédiée puis téléchargez votre arrêté.
- 2 Si ce n'est pas le cas, ne pas cliquer sur la case dérogation et compléter les différents champs de cette page,

Selon votre modalité de logement (NAS ou COP), les informations demandées seront légèrement différentes.

*\*Les champs avec une astérisque sont à renseigner obligatoirement.*

**RH - AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT 2023**

Dérogation à l'obligation de logement validée par l'administration rectorale pour l'année scolaire en cours

Pour rappel : année courante 2023

Indice majoré au 1er janvier année courante \* Points NBI

Voir bulletin de salaire A ne compléter que si vous en bénéficiez

Montant SFT au 1er janvier année courante

A ne compléter que si vous en bénéficiez

Agent logé par : \*

Nécessité Absolue de Service (NAS)

Convention d'occupation précaire avec astreinte (COP/A)

—

Date d'entrée dans les lieux : \* Nombre de pièces principales du logement : \*

jj / mm / aaaa

Il faut prendre en compte les pièces de moins de 30 M<sup>2</sup> et de plus de 9 M<sup>2</sup>.  
Les pièces telles que la cuisine, les toilettes, la salle de bain ne doivent pas être comptabilisées.  
Par contre, une pièce d'une surface supérieure à 30 M<sup>2</sup> compte pour 2 pièces.

## 2| Renseigner le formulaire (4/4)

### Renseigner vos informations sur le ou les logement(s) occupé(s)

La page n°4 s'affiche « Le logement » :

Suite des champs à compléter,

Puis

En cliquant sur le « + », téléchargez votre taxe d'habitation **en pdf** avec un fichier nommé comme suit : « RNE\_Nom\_Prénom\_taxe »

Cochez pour certifier la saisie.

Cliquez sur « Suivant » pour accéder à la suite du formulaire.

*\*Les champs avec une astérisque sont à renseigner obligatoirement.*

3

**Montant de la redevance avantages en nature mensuelle actuelle \***

en euros, se reporter sur le bulletin de salaire pour information, mention "AVANTAGE EN NATURE LOGT"

*Pour rappel : année n-1 : 2022*

**Valeur locative annuelle brute du logement figurant sur la taxe d'habitation ou communiquée par les services fiscaux année n-1 \***

Dans le cas où l'agent occupe le logement depuis la rentrée scolaire, fournir la copie de la taxe d'habitation du précédent occupant ou se renseigner auprès des services fiscaux.  
Dans le cas de logements neufs ou inoccupés pendant une longue période ou d'absence de taxe, contacter les services fiscaux.  
(Contact : direction départementale des Finances Publiques ou par le biais de son espace personnel sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr))

**Montant réel annuel des avantages accessoires année n-1 \***

en euros, montant à faire valider par le gestionnaire de l'établissement.  
Dans le cas où l'agent occupe le logement depuis la rentrée scolaire, estimation des consommations (eau, gaz, électricité, chauffage) pour un an  
Lorsque ce montant ne peut être obtenu, soit parce qu'il n'existe aucun compteur individuel, soit parce qu'il n'existe aucune possibilité d'évaluation de sa valeur, merci d'indiquer le montant forfaitaire.

**Taxe d'habitation :**

La copie de la taxe d'habitation doit obligatoirement être jointe à la présente déclaration (sinon l'évaluation forfaitaire sera retenue). Pour les personnels intégrant des logements non occupés en début d'année 2022 (pour lesquels vous n'avez pas d'avis de taxe d'habitation), merci de vous adresser au service impôts des particuliers (SIP) territorialement compétent qui vous fournira la valeur locative annuelle brute et, en l'absence de pièce justificative, d'indiquer sur l'annexe, la source de cette information.

**Dépôt de fichier (en pdf) :** \*

  
Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Merci de nommer le fichier sous la forme RNE de votre établissement d'affectation, nom de famille, prénom et taxe (exemple : `RNE_NOM_Prénom_taxe`).

**Certifié exact \***

Merci de cocher la case pour certifier exact les informations saisies. Cette action vaut signature.

Précédent Suivant Abandonner

## 3| Valider l'envoi du formulaire (1/1)

### Vérifier le contenu et valider

- 1 Sur la dernière page du formulaire, un **récapitulatif de toutes les informations transmises** est proposé avant validation et soumission de votre demande.
- 2 Effectuez une **dernière relecture** du contenu de vos saisies.
- 3 Cliquez sur « **Valider** » si les informations saisies sont correctes ou sur « **Précédent** » si vous remarquez une erreur dans le récapitulatif ou si vous souhaitez modifier un élément sur une des pages. Vous devrez alors répéter les mêmes actions que précédemment jusqu'à validation du formulaire.



Une fois la déclaration validée, la déclaration est envoyée à votre gestionnaire.

## 4| Récupérer le code de suivi de traitement (1/1)

Lorsque vous validez l'envoi du formulaire, une page récapitulative apparaît pour vous confirmer que votre demande est bien enregistrée. Elle est alors dans **l'attente d'une prise en charge par un gestionnaire**.

Vous visualisez sur cette page :

- 1 Les informations liées à votre demande, notamment le **code de suivi** à utiliser pour suivre votre requête.
- 2 Le **résumé de votre demande**.
- 3 L'**historique de votre demande**.

### Astuces

*Vous pouvez cliquer sur les petites flèches à droite de l'écran pour agrandir ou réduire les informations à afficher.*



## 5| Suivre ma demande

Une fois votre dossier soumis, **vous pouvez y accéder à tout moment :**

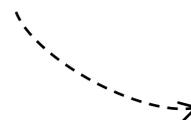
- soit depuis le bandeau d'accueil via l'onglet « **Mes demandes** » ;
- soit grâce au **code de suivi** qui vous a été communiqué.

Pour l'accès depuis le bandeau **Code de suivi** du portail d'accueil :

- 1 À gauche de la page d'accueil, indiquez le code de suivi puis cliquez sur « Valider ».
- 2 Vous visualisez alors le récapitulatif et le statut de votre demande.

**CODE DE SUIVI**

Un code de suivi peut être associé à vos demandes, il vous facilite les échanges avec les services. Pour retrouver une demande disposant d'un code de suivi, indiquez ce dernier ci-dessous :



### RH - AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT

Le formulaire a été enregistré le 22/03/2022 15:47 avec le numéro 31-29.

Vous pouvez revenir sur cette page en utilisant ce code de suivi : [SDKKWCGF](#)

### RÉSUMÉ (AFFICHER LE DÉTAIL DE LA DEMANDE)

### HISTORIQUE

 - **Nouveau**  
22/03/2022 15:47

### Commentaire

[Retour à l'accueil](#)



**Je ne vois pas le lien « Avantages nature logement » dans Colibris.**

*Il faut passer obligatoirement par l'URL de connexion renseignée dans ce tutoriel et dans la circulaire.*

**Je ne trouve pas la valeur locative brute dans mon avis « Taxe d'habitation ».**

*Il est indiqué normalement en page 2 de l'avis « Taxe d'habitation ». En son absence, il vous faut contacter le service des impôts dont vous dépendez.*

**Puis-je compléter la déclaration pour un autre agent ?**

*Non. La déclaration colibris est à réaliser par chaque agent logé grâce à sa connexion par ses identifiants et mot de passe de messagerie académique.*

**Attention : la connexion vaut signature.**

**J'ai une dérogation à loger. Que dois-je faire ?**

*Vous devez compléter cette information au début du formulaire et envoyer votre arrêté de dérogation.*

**Je me suis trompé et j'ai validé la déclaration colibris. Comment faire une modification ?**

*Envoyez un courriel à la coordination paye pour que celle-ci vous redonne la main sur le formulaire : cellule-paye@ac-toulouse.fr*

*Merci d'indiquer dans votre courriel vos noms, prénoms, grade et RNE de votre établissement d'affectation.*